



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des juges en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---------------------------------------|---------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Hippodrome de Grand River | Elora | | |
| Date | Lundi 20 septembre 2021 | Heure de départ 18 h 30 | | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 18 °C) Vent Nord-Ouest 11 km/h | | | |
| État de la piste | Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 10 | Nombre de course: de qualification | Nombre total d'inscriptions 74 | |
| Paris mutuels | \$228,966 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Juge en chef Walker, Craig | Juge associé Pote, Emma | Juge associé Dorion, John (à distance) |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Pour la Course 6, du 15 septembre 2021, à l'endroit du conducteur, Austin Sorrie, qui a enfreint la règle sur les courses de chevaux de race standardbred de la CAJO 22.23.03(b) (pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui acceptable lorsqu'il s'est servi de son fouet dans le dernier droit). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2021. Décision #1336657

COURSES

Course 1 – Le #1, "Jemaxpos Rockstar", (T. Henry), a été distancé. Après la course, le cheval a été examiné par le vétérinaire de la Commission et devra se qualifier pour la performance.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Enquête Le #5, “Surreal Martini”, (C. Kelly), arrivé en 3^e position, a été placé en 4^e position, pour avoir été dépassé lors du bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/7IW0Ab-oltI>

De plus, le #1, “Coolerthancolby”, (G. Ketros), a fait un bris d'allure allant vers le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, provoquant un accident aux chevaux arrière lorsque sa roue est restée prise dans celle du #6, “Annes Credit”, (B. Richardson). George Ketros a été basculé sans pourtant perdre le contrôle de son cheval. Le #3, “Play Like Kirara”, (G. Rooney), et le #6, “Annes Credit”, ont été signalés dans la statistique avec obstructions. Le #2, “Dali Dalite”, (B. Macdonald), a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction. Tous les deux, le #1 et le #6, ont été examinés par le vétérinaire de la Commission et déclarés en règle. George Ketros a été examiné lui aussi par les représentants des services médicaux et déclaré apte à concourir. Le #1 doit se qualifier pour la performance. Le rapport d'accident a été soumis.

Course 4 – Examen des chevaux ayant fait des bris avant et après le départ. Aucune infraction.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Examen des plusieurs chevaux ayant fait des bris d'allure au départ. Aucune infraction signalée.

Course 7 – Enquête

Examen d'une potentielle infraction aux règles sur les pylônes commise par le #2, “Dex The Land”, (S. Coulter), dans le premier virage. Le #2 s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs sans y être poussé par le #3, “War Diamond”, (G. Ketros). Aucune infraction.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/J50JPXuUZGc>

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

RÉCLAMATIONS

Course 7 – “Dex The Land” (2), pour \$8,750, par La Ferme Tag inc. et Les Écuries GLD inc., entraîneur Gerard Demers.

Course 8 – “Mostly Dali” (1), pour \$8,750, par le propriétaire-entraîneur Cameron McQueen.